

L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE SOCIALE FETE SES 75 ANS – DISCOURS*

PAR | PAUL SOETE

Président du comité de gestion de l'ONSS

Madame la Ministre, Monsieur le Procureur général, Mesdames et Messieurs les députés, chers collègues et invités,

Comme vous aurez pu le remarquer en écoutant Koen Snyders, nous sommes 8 jours trop tôt pour fêter les 75 ans de l' Arrêté-loi concernant la sécurité sociale des travailleurs. Mais congé de fin d'année et la possibilité de pouvoir fêter cet évènement dans cette enceinte obligent.

L'historique de cette loi et surtout sa préparation fait toujours le bonheur des historiens. S'il y a un point sur lequel ils s'accordent c'est que ce résultat était le fruit de longues discussions menées dans la clandestinité.

La clandestinité, c'est un terme qui fait rêver maintenant, dans un monde où tout se passe sous l'éclairage permanent des médias, notamment sociaux.

C'est d'ailleurs via ces médias que nous avons lancé cette semaine une campagne mettant en valeur les atouts de notre sécurité sociale. Bien sûr on peut regretter ses insuffisances et comme le disent certains ses angles morts. Mais en se comparant à d'autres pays on peut aussi être fiers de ses atouts. Grâce à elle nous sommes sans doute un des pays assurant au mieux une couverture universelle, un pays des plus égalitaires, où encore un des pays avec le meilleur équilibre vie privée-vie professionnelle. En bref notre sécurité sociale peut être présentée comme faisant partie du patrimoine mondial. Dans ce sens une comparaison revenant souvent et parfois de sources dont on l'attend le moins est la comparaison avec une cathédrale. Une cathédrale qui jusqu'à présent a bien résisté aux années mais est à préserver des menaces de destruction et des catastrophes.

D'autres voient notre sécurité sociale de manière plus moderne comme une partie de nos équipements de sport et de loisirs. Ainsi, elle est parfois décrite comme un hamac, un filet de sécurité, un tremplin ou un trampoline.

Mais je me sens plus proche des descriptions qui la situent dans la sphère culinaire. Cette conception s'inscrit dans la lignée de notre nature gourmande. Avec des

* Discours tenu à la Chambre des représentants le 20 décembre 2019, à l'occasion des 75 ans de la sécurité sociale et de l'Office national de sécurité sociale.

références au modèle cappuccino, au modèle donut, au modèle frites ou encore au modèle pizza. Chaque fois en partant du principe d'un substrat solide aussi homogène que possible auquel plusieurs couches supplémentaires, des compléments ou ajouts peuvent se greffer. Le modèle pizza permet un nombre presque infini de variations. Il inspirera peut-être les décideurs qui aiment inventer de nombreux nouveaux statuts.

Quel que soit le modèle idéal, force est de constater que notre sécurité sociale n'est pas acquise une fois pour toutes et qu'il faut inévitablement relever des défis importants. Citons les effets de la mondialisation, de l'évolution démographique combinée au vieillissement de la population et de la migration, de la numérisation et les effets potentiels du changement climatique.

Il s'agit d'un défi pour les partenaires sociaux. Ceux-ci continuent à financer plus de deux tiers du système par les cotisations salariales. Le défi concerne aussi les gouvernements respectifs chargés de mettre en œuvre les mesures nécessaires, voire d'intervenir plus radicalement.

A cet effet, ils peuvent s'appuyer sur l'Office national de sécurité sociale (ONSS). Une institution qui assure aujourd'hui la perception de plus de 60 milliards de cotisations auprès de 4 millions de travailleurs et d'environ 250.000 employeurs. Ces chiffres ne tiennent pas compte des administrations provinciales et locales. Une institution qui s'adapte en permanence à la complexité croissante de la vie économique et sociale. Mieux encore, elle parvient à s'ajuster aux événements politiques.

J'ai moi-même connu l'Office national de sécurité sociale (ONSS) de l'époque, mais je peux vous assurer que, hormis le café, rien n'est resté inchangé dans cet organisme. Il a adopté avec ferveur la numérisation, même avant sa naissance. En effet, la volonté de jouer un rôle de précurseur dans la transition technologique est dans ses gènes. Cela va du précurseur se servant de cartes perforées à celui recourant à l'« Intelligence artificielle ». Celle-ci permet aujourd'hui, par exemple, de découvrir à un stade précoce la fraude sociale, qu'il s'agisse d'un emploi fictif ou d'allocations illégitimes.

Tout cela, nous le devons aussi à la création de la Banque Carrefour de la sécurité sociale (BCSS), qui a donné une seconde jeunesse aux structures existantes. Il convient également de souligner la collaboration intense avec trois mille autres acteurs, en premier lieu les organismes payeurs et les secrétariats sociaux. Nous avons désormais un opérateur unique et performant, âgé de 75 ans. Loin d'être fatigué, il est orienté résultats, flexible sur le plan organisationnel et paré pour l'avenir. Il dispose d'un trésor de données à exploiter.

Avec ces atouts, l'ONSS se met au service de la société. Prêt à relever les défis opérationnels ambitieux du futur. Dans l'espoir qu'un dialogue constructif permettra d'assurer les bases d'une sécurité sociale à la mesure de nos besoins à tous.

Je vous remercie.
